

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Lons-le-Saunier, le 4 août 2023

MONSIEUR LE PRESIDENT
SIAEP DU PLATEAU DES ROUSSES
MAIRIE
281 Rue Pasteur
39220 LES ROUSSES

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

ADD.DU SIAEP DU PLATEAU DES ROUSSES

Type	Code	Nom	
Prélèvement	00118868		Prélevé le : lundi 17 juillet 2023 à 09h35
Unité de gestion	0220	ADD.DU SIAEP DU PLATEAU DES ROUSSE	par : STÉPHANIE BOSSU - LDA39
Installation	CAP 001625	LAC DES ROUSSES	Type visite : AU
Point de surveillance	P 0000002213	PRISE D'EAU LAC	Type d'eau: A3
Localisation exacte			Motif : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION
Commune	ROUSSES (LES)		

Analyse laboratoire

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSE DU JURA (LDA39), POLIGNY 3902

Type de l'analyse : CYANO

Code SISE de l'analyse : 00119225

Référence laboratoire : 23071305616701

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure supérieure inférieure supérieure

PHYTOPLANCTONS CYANOBACTERIES

Cellules de cyanobactéries	6480 n(cellules)				
----------------------------	------------------	--	--	--	--

PHYTOPLANCTONS – CYANOBACTÉRIES NON TOXINOGENÈS

Coelomoron sp (cellules)	1440 n(cellules)				
--------------------------	------------------	--	--	--	--

Cyanodictyon (cellules)	4870 n(cellules)				
-------------------------	------------------	--	--	--	--

PHYTOPLANCTONS – CYANOBACTÉRIES TOXINOGENÈS

Cel. de cyanobactéries toxigènes	170 n(cellules)				
----------------------------------	-----------------	--	--	--	--

Pseudanabaena sp (cellules)	170 n(cellules)				
-----------------------------	-----------------	--	--	--	--

Direction de la Santé Publique
Unité Territoriale Santé
Environnement du Jura

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00118868)

Eau brute superficielle conforme aux limites impératives et guides en vigueur pour tous les paramètres mesurés. Contrôle sanitaire renforcé - Suivi des Cyanobactéries - Eau brute. Présence en concentration faible de cyanobactéries toxigènes (Pseudanabaena).

Pour le directeur de la santé publique,
L'ingénieur d'études sanitaires,



Frank KRON